

Caravane	Marque de fabrique E R K A	Type 8 7 0	F. d'homologation No CH 9229 20
----------	-------------------------------	---------------	------------------------------------

Constructeur	ERKA S.A., Département Camping, 77260 La Ferté s/s Jouarre / France		
Identification	"870" sur plaquette du constructeur et devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à l'avant, à droite sur traverse (Importateur)		
Numéro du châssis	en haut sur timon		
Importateur princ.	BLEKO S.A., Place de la Gare, 1350 Orbe		
Véhicule homologué	870 87500	Signes fixes dans code du type	870

Châssis			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	ressorts hélicoidaux avec amortisseurs à friction		
Frein de service	hydraulique par inertie, à disques ou à exp.int. sur les 2 roues avec câble de sécurité		
Frein d'arrêt	mécanique, à disques ou à exp.int. sur les 2 roues		

Carrosserie	caisson avec tente			Poids	avant	arrière	total
Dimensions	int.	ext.		Poids à vide	10	300	310
Longueur		2900		Charge utile ou			
Largeur		1440		Poids de service			
Hauteur		1000		Poids total	selon bulletin de pesage		
Porte à faux	av	ar	1890	Garantie fabrique	100	450	450
	ar	ar	1010	Dimens. pneus		4.40-10	
Empattements				Ply / bar		4 / 2,0	
Voie	av	ar	1135	Charge		450	
Dist. anneau axe	av	ar	1890	pour V max		100	
Distance pivot		axe ar		Vitesse maximale selon constructeur			100
				Vitesse maximale selon tenue de route			80

Equipement		Moteur de travail	
Feux rouges	R-S1 (E)	Marque	_____ Type _____
Feux stop	R-S1 (E)	Bruit	_____ à t/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar 2a (E)	Mesure des gaz	_____
Catadioptrés	av I (E)	Déparasitage	_____
	lat. _____		
	ar III (E)	Indications pour le permis de circulation	
Feux de gabarit	av _____	Genre remorque	Caravane
	lat. _____	Marque et type	ERKA 870
	ar _____	FH-No CH	9229 20
	ar vers l'av _____	Carrosserie	caisson avec tente
Eclairage plaque	1/ au centre	Poids à vide	s.pesage Charge utile -
Cale		Poids de service	- Poids total s.vhc.tr.

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Equipement

Bavettes nécessaires (montées par l'importateur)

A noter dans le permis de circulation

- ce type de remorque ne peut être utilisé pour le transport de choses

Remplace le BT CH 9229 20 du 31.3.76.
importateur / freins

Berne, 21.7.78.

Lieu et date de l'homologation Lausanne, 31.3.1976

Homologation fédérale des types de véhicules